

**FICHE SIGNALÉTIQUE MORTIER DE RÉPARATION DE BÉTON : KIRC9000**

SECTION 1 – IDENTIFICATION DU PRODUIT

<b>Identification du produit/ Nom commercial :</b>	KIRC9000
<b>Code du produit / Identification interne :</b>	Aucun
<b>Usage du produit / Description :</b>	Construction et réparation de béton
<b>Nom chimique :</b>	
<b>Famille Chimique :</b>	
<b>Date de la fiche signalétique :</b>	8 septembre 2015
<b>Identificateur du fournisseur :</b>	Concordel Inc. 3551 boul. St-Charles Suite 335, Kirkland, Qc, Canada, H9H 3C4 Téléphone : 514-570-0906
<b>Identificateur du fabricant :</b>	Même que le fournisseur
<b>Numéro de téléphone d'urgence :</b>	514-570-0906
<b>Classification SIMDUT :</b>	

SECTION 2 – IDENTIFICATION DES DANGERS

<b>Vue d'ensemble en cas d'urgence :</b>	Attention : poudre corrosive. Peut causer brûlure et irritation sur la peau, peut causer de l'irritation sur les yeux. Éviter d'inhalier la poussière.
------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**\*EFFETS POTENTIELS POUR LA SANTÉ\***

<b>Voie d'administration :</b>	Contact cutané, contact oculaire, ingestion et inhalation
--------------------------------	-----------------------------------------------------------

**Effet de l'exposition de courte durée (aiguë) :**

<b>Inhalation :</b>	Éviter de respirer la poussière, peut causer de l'irritation respiratoire. Irritation aux membranes muqueuses. Peut aggraver les problèmes respiratoires déjà existants.
<b>Peau :</b>	Peut causer brûlure et irritation
<b>Yeux :</b>	Peut causer irritation
<b>Ingestion :</b>	N/A (l'ingestion n'est pas un risque à l'utilisation normal)
<b>Effets de l'exposition à long terme (chronique) :</b>	Exposition prolongée peut causer de l'irritation aux yeux, à la peau et aux membranes muqueuses.
<b>Autres Dangers importants :</b>	Consulter la Section 11 pour plus de renseignements

## SECTION 3 – COMPOSITION CHIMIQUE / INGRÉDIENTS DANGEREUX

Ingrédient	No. CAS	% poids	DL50 (voie, espèce)	CL50 (espèce)
Silice cristalline, Quartz	14808-60-7	50-60		
Magnésium Oxide	01309-48-4	4-5		

## SECTION 4 – PREMIERS SOINS

<b>Inhalation :</b>	Si surexposé, évacuer à l'air frais, la poussière dans les muqueuses va se dissiper.
<b>Contact cutané :</b>	Laver avec du savon et eau
<b>Contact oculaire :</b>	Rincer les yeux avec de l'eau pendant 15 minutes
<b>Ingestion :</b>	Produit durci quand il devient humide, si ingérer, peut causer une obstruction. Appeler un médecin.

## SECTION 5 – PROCÉDÉS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>Risques d'incendie / conditions d'inflammabilité :</b>	Non inflammable
<b>Point d'éclair (méthode) :</b>	Aucun
<b>Limite d'inflammabilité inférieure (% par volume)</b>	Sans objet
<b>Limite d'inflammabilité supérieure (% par volume)</b>	Sans objet
<b>Sensibilité aux chocs :</b>	Sans objet
<b>Sensibilité aux décharges électrostatiques :</b>	Sans objet
<b>Températures d'auto-inflammation :</b>	Sans objet
<b>Moyen d'extinction :</b>	Sans objet
<b>Procédés spéciaux de lutte contre l'incendie / équipement :</b>	Sans objet
<b>Produits de combustion dangereux :</b>	Sans objet

## SECTION 6 – MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

<b>Protection personnelle :</b>	Restreindre l'accès jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé et ce, par un personnel qualifié. Toutes les personnes en charge du nettoyage, doivent porter un équipement de protection approprié (voir section 8)
<b>Intervention en cas de déversement</b>	Ventiler les lieux de déversement

<b>Précautions environnementales :</b>	Éviter l'infiltration dans les égouts, dans les cours d'eau ou dans les espaces restreints. Disposer tout en respectant les règlements locaux, provinciaux et nationaux.
<b>SECTION 7 – MANUTENTION ET ENTREPOSAGE</b>	
<b>Procédures de manutention sécuritaire :</b>	Avant de manipuler ce produit, il est très important de s'assurer que les exigences relatives à la protection personnelle et à l'hygiène sont respectées. Les travailleurs qui utilisent ce produit chimique doivent avoir une formation en ce qui a trait aux risques associés à l'utilisation. Étiqueter les contenants adéquatement. Assurez-vous de bien aérer. Éviter de respirer les poussières, les vapeurs ou les brouillards. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter la production de concentration élevées de poussières, vapeurs ou de brouillards. Garder les contenants bien fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés.
<b>Exigences en matières d'entreposage :</b>	Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Faites l'inspection de tous les contenants reçus afin de vous assurer qu'ils sont bien étiquetés. Le secteur d'entreposage doit être clairement identifié, libre d'obstacles et accessible seulement pour le personnel qualifié.
<b>Matières incompatibles :</b>	Sans objet
<b>SECTION 8 – CONTÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE</b>	
<b>Limites d'exposition :</b>	Éviter une exposition prolongée
<b>Mesures d'ingénierie :</b>	Utiliser le produit avec une bonne ventilation. Système de ventilation par aspiration à la source recommandé pour maintenir les concentrations de contaminants bien inférieures aux limites d'exposition.
<b>Protection des voies respiratoires :</b>	Porter un masque
<b>Vêtement et équipement de protection :</b>	Porter des gants de protection contre les produits chimiques (imperméables), ou autres vêtements de protection pour empêcher un contact répété ou prolongé avec la peau durant toutes les opérations de manutention. Porter des lunettes à coques anti-éclaboussures afin d'empêcher brouillard, vapeur et poussière d'entrer en contact avec les yeux. S'assurer que les douches oculaires, les douches de sécurité et les zones de nettoyage sont près du poste de travail.
<b>Commentaires sur l'hygiène</b>	Éviter la production de concentration élevée de

<b>générale :</b>	poussières, de brouillards ou de vapeurs. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les poussières, vapeurs et brouillards. Ne jamais manger ou boire près du poste de travail. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation du produit. Nettoyer les vêtements avant des les réutiliser.
-------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**SECTION 9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

<b>État physique, couleur et odeur :</b>	Solide, poudre, grise, pas d'odeur
<b>Seuil de l'odeur :</b>	Sans objet
<b>pH :</b>	Sans objet
<b>Point d'ébullition :</b>	Sans objet
<b>Point de fusion/congélation :</b>	Sans objet
<b>Tension de vapeur :</b>	Sans objet
<b>Coefficient de répartition huile/eau :</b>	Sans objet
<b>Solubilité dans l'eau :</b>	
<b>Densité (eau=1) :</b>	
<b>Densité de vapeur (air=1) :</b>	
<b>Taux d'évaporation (acétate de n-butyle = 1) :</b>	
<b>% volatilité (volume) :</b>	

**SECTION 10 – DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ ET LA STABILITÉ**

<b>Stabilité et réactivité :</b>	Stable dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et d'entreposage.
<b>Polymérisation :</b>	Aucune polymérisation dangereuse ne surviendra.
<b>Conditions à éviter :</b>	Sans objet
<b>Matières à éviter :</b>	Sans objet
<b>Produits et décomposition dangereux :</b>	Aucun

**SECTION 11 – PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES**

<b>Données toxicologiques :</b>	Consulter la section 3 pour plus de renseignements
<b>Concérogénicité :</b>	inconnu
<b>Tératogénicité, mutagénicité et autres effets sur la reproduction :</b>	inconnu
<b>Sensibilisation de la peau :</b>	Sans objet
<b>Sensibilisation des voies respiratoires :</b>	Peut aggraver les problèmes respiratoires existants.
<b>Conditions aggravées par l'exposition :</b>	Exposition prolongée peut causer de l'irritation aux yeux, à la peau et aux

	membranes muqueuses
<b>Matières synergiques :</b>	inconnu
SECTION 12 B- RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES	
<b>Impact sur l'environnement :</b>	Il n'existe aucune données sur le produit lui-même
<b>Caractéristiques environnementales importantes :</b>	Sans objet
<b>Toxicité pour les organismes aquatiques :</b>	Sans objet
SECTION 13 – ÉLIMINATION DES DÉCHETS	
<b>Conditions d'entreposage et de manutention :</b>	Entreposer les matières pour élimination tel qu'indiqué à la section 7 Manutention et entreposage
<b>Méthodes d'élimination :</b>	Passer en revue les exigences fédérales, provinciales et locales avant l'élimination
<b>Renseignements sur le transport de marchandises dangereuses (TMD) :</b>	Sans objet
<b>Classification TMD :</b>	Sans objet
<b>Cas spécial :</b>	Sans objet
SECTION 14 – RENSEIGNEMENT SUR LA RÉGLEMENTATION	
<b>Préparée par :</b>	Concordel Inc.
<b>Numéro de téléphone :</b>	514-570-0906
<p>Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.</p> <p>Fin de la fiche signalétique.</p>	